



Fiche de données de sécurité
(selon OChim suisse)

elma clean 65 (EC 65)

Date d'impression: 16.09.2022
Modifié: 08.09.2022
Version 3.0 (CH-FR)

Suppléments à la fiche de données de sécurité (Règlement (CE) n° 1907/2006)
selon Ordonnance sur les produits chimiques (OChim) suisse

A RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Importateur: Elma Schmidbauer Suisse AG
Hintermättlistrasse 11, CH-5506 Mägenwil
Téléphone: +41 62 887 2500, Fax: +41 62 887 2509
E-Mail: info@elma-suisse.ch
Internet: www.elma-suisse.ch

Renseignements en cas d'urgence: Centre suisse d'information toxicologique de Zurich (CSIT)
Téléphone: 145 (seulement depuis la suisse)

*** A SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

*** Composants avec leurs valeurs limites relatives aux postes de travail à contrôler (Suva)**

No. CAS	Désignation / Substance	Valeur VME	Valeur VLE sur une courte durée	Notations / Remarques	Toxicité critique	Méthodes de mesure
67-63-0	2-Propanol	500 mg/m ³ 200 ppm	1000 mg/m ³ 400 ppm	SSc B	VRS Foie SNC Yeux	INRS NIOSH
102-71-6	Triéthanolamine	5 mg/m ³ (i)	5 mg/m ³ (i)	SSc	VRS Peau Yeux	NIOSH

Substance	Valeur VBT	Paramètre biologique	Matériel d'examen	Date/heure de prélèvement	Remarque
2-Propanol	25 mg/l (0,4 mmol/l)	Acétone	Urine	b	
2-Propanol	25 mg/l (0,4 mmol/l)	Acétone	Sang complet	b	

A RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Recommandations relatives au produit

Rejeter à l'égout, compte tenu de l'Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux) et des règlements administratifs en vigueur locale ou éliminer comme déchets spéciaux selon Ordonnance sur le traitement des déchets (OTD) et Ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD).

*** A SECTION 15: Informations réglementaires**

Composants selon Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim) Annexe 2.2 :
5-15% agents de surface anioniques, 15-30% agents de surface non ioniques, <5% savons, <5% phosphates.

Ordonnance sur les accidents majeurs (OPAM): Annexe 1: non cité.

Ordonnance sur la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (OCOV) (Etat le 1^{er} janvier 2018) :
Exonération de la taxe sur les COV (COV mentionnés dans la liste positive des substances (annexe 1): ≤3%).



elma clean 65 (EC 65)

Date d'édition 16.09.2022
Date d'exécution 08.09.2022
Version 3.0 (fr)
remplace la version de 13.05.2020 (2.9)

*** RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

*** 1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial du produit/désignation elma clean 65 (EC 65)
Identifiant unique de formulation UFI:9X20-D07K-D007-A902
Catégorie de produits PC-CLN-OTH Autres produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance (à l'exclusion des produits biocides)

Composant(s) déterminant la classification de danger
C14-C17-alkyl sulfonate de sodium, isotridecanol, éthoxylé

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Secteur d'utilisation

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
SU3 Utilisations industrielles

Catégories de processus [PROC]

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]

ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)

Catégories de produits [PC]

PC35 Produit de lavage et de nettoyage

Usage de la substance/du mélange

Concentré de nettoyage neutre avec inhibiteur de corrosion pour laboratoire et atelier.

Usages déconseillés

Ne pas utiliser en projection/pulvérisation.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Elma Schmidbauer GmbH
Gottlieb-Daimler-Str. 17
D-78224 Singen (Htwl.)
Téléphone +49 7731 882-0
Télécopie +49 7731 882-266
E-mail info@elma-ultrasonic.com

Service responsable de l'information:
Chemie/Labor: Email: chemlab@elma-ultrasonic.com
Site web www.elma-ultrasonic.com

*** 1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Vergiftungs-Informationen-Zentrale Freiburg (Sprache/Language: DE, +49 761 19240
EN)
France: numéro ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59

*** RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) Procédure de classification
N° 1272/2008 [CLP]

Eye Dam. 1, H318 Règle d'extrapolation «Mélanges essentiellement similaires».



elma clean 65 (EC 65)

Date d'édition 16.09.2022
Date d'exécution 08.09.2022
Version 3.0 (fr)
remplace la version de 13.05.2020 (2.9)

Consignes en cas de risques pour la santé

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Pictogrammes des risques



GHS05

*** 2.2 Éléments d'étiquetage**

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P280 Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un médecin.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

*** Autre étiquetage**

caractéristique des composants selon le décret CE n°648/2004:

5 - 15% agents de surface anioniques

15 - 30% agents de surface non ioniques

< 5% savon

< 5% phosphates

*** 2.3 Autres dangers**

*** Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles**

Acute Tox. 5 (orale) H303: Peut être nocif en cas d'ingestion.

Skin Irrit. 3 H316: Provoque une légère irritation cutanée.

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

*** Effets nocifs possibles sur l'environnement**

Aquatic Acute 2 H401: Toxique pour les organismes aquatiques.

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

D'après la recette le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

non applicable

3.2 Mélanges

Composants dangereux

n°CAS	N°CE	Nom de la substance	Concentration	Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	SCL/ M/ ATE
68920-66-1		PEG-ether d'alcool de graisse	5 - 15 pds %	Acute Tox. 4; H302 Eye Irrit. 2; H319 Aquatic Chronic 3; H412	



Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 65 (EC 65)

Date d'édition 16.09.2022
Date d'exécution 08.09.2022
Version 3.0 (fr)
remplace la version de 13.05.2020 (2.9)

n°CAS	N°CE	Nom de la substance	Concentration	Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	SCL/ M/ ATE
97489-15-1	307-055-2	C14-C17-alkyl sulfonate de sodium	5 - 10 pds %	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412	Skin Irrit. 2;H315: C>10% Eye Dam. 1;H318: C>15% Eye Irrit. 2;H319: 10%<C=<15%
102-71-6	203-049-8	triéthanolamine [2,2',2''-nitrilotriéthanol]	< 5 pds %		
67-63-0	200-661-7	propane-2-ol	< 5 pds %	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336	
69011-36-5	931-138-8	isotridecanol, éthoxylé	< 5 pds %	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318	Eye Dam. 1;H318: C>10% Eye Irrit. 2;H319: 1%<C=<10%

Numéro d'enregistrement REACH	Nom de la substance
Not relevant (polymer)	PEG-ether d'alcool de graisse
01-2119489924-20	C14-C17-alkyl sulfonate de sodium
01-2119486482-31	triéthanolamine [2,2',2''-nitrilotriéthanol]
01-2119457558-25	propane-2-ol
Not relevant (polymer).	isotridecanol, éthoxylé

Indications diverses

Mélange aqueux d'agents de surface anioniques et non ioniques, phosphates, inhibiteur de corrosion, agents formant de complexes ainsi que solvant.

Remarque

Concentré de nettoyage aqueux neutre pour métaux, verre et matière plastique.

*** RUBRIQUE 4: Premiers secours**

*** 4.1 Description des premiers secours**

*

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver avec de l'eau
En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

NE PAS faire vomir.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

Traitement médical nécessaire.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Aucune autre information disponible.



elma clean 65 (EC 65)

Date d'édition 16.09.2022
Date d'exécution 08.09.2022
Version 3.0 (fr)
remplace la version de 13.05.2020 (2.9)

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations pour le médecin

En cas d'ingestion suivie de vomissement, les matières peuvent pénétrer dans les poumons.

*** RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

5.1 Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau
mousse résistante à l'alcool
Poudre d'extinction

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux
En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:
Oxydes d'azote (NOx)
Monoxyde de carbone
Phosphore oxydes
Oxydes de soufre

*** 5.3 Conseils aux pompiers**

* **Equipement spécial de protection en cas d'incendie**
ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie.

*** Informations complémentaires**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
Le produit lui-même n'est pas combustible.

*** RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Utiliser un équipement de protection personnel.
Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

Pour les secouristes

Protection individuelle
Utiliser un équipement de protection individuel.
Formation de dépôts glissants en présence d'eau.
Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Matière appropriée pour recueillir le produit:
Sable
Sciure de bois
Liant universel
Kieselguhr
Éliminer les résidus par rinçage à l'eau.
Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

*** 6.4 Référence à d'autres sections**

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8



elma clean 65 (EC 65)

Date d'édition 16.09.2022
Date d'exécution 08.09.2022
Version 3.0 (fr)
remplace la version de 13.05.2020 (2.9)

* **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

* **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

* **Mesures de protection**

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
Eviter le contact avec les yeux et la peau.
Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Des installations de nettoyage sont disponibles en nombre suffisant
Conserver à l'écart des aliments et boissons.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.
Conserver le récipient bien fermé.

Classe de stockage

12 liquides non combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Conserver sous clé et hors de portée des enfants.
Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.
Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.
Ne pas conserver à une température inférieure à -5 °C.
Ne pas conserver à une température supérieure à 35 °C.
Durée de stockage: 5 ans.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation

aucune autre

* **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

* **8.1 Paramètres de contrôle**

Valeurs limites au poste de travail

n°CAS	N°CE	Agent	valeur limite au poste de travail
67-63-0	200-661-7	Propan-2-ol	200 [ml/m ³ (ppm)] 500 [mg/m ³] Court terme(ml/m ³) 400 (1) Court terme(mg/m ³) 1000 (1) (1) 15 minutes average value (BE)
102-71-6	203-049-8	Triethanolamine	5 [mg/m ³] (BE)
67-63-0	200-661-7	Propan-2-ol	200 [ml/m ³ (ppm)] 500 [mg/m ³] Court terme(ml/m ³) 400 Court terme(mg/m ³) 1000 (CH)
102-71-6	203-049-8	Triethanolamine	5 (1) [mg/m ³] Court terme(mg/m ³) 5 (1)(2) (1) Inhalable fraction (2) 15 minutes average value (CH)
67-63-0	200-661-7	Propan-2-ol	Court terme(ml/m ³) 400 Court terme(mg/m ³) 980 (F)
67-63-0	200-661-7	Alcool isopropylique	Court terme(ml/m ³) 400 Court terme(mg/m ³) 980 TMP No. 84 / FT No. 66



elma clean 65 (EC 65)

Date d'édition 16.09.2022
Date d'exécution 08.09.2022
Version 3.0 (fr)
remplace la version de 13.05.2020 (2.9)

* **DNEL salarié**

n°CAS	Agent	DNEL valeur	DNEL type	Remarque
67-63-0	propane-2-ol	500 mg/m ³	long terme par inhalation (systémique)	Facteur d'évaluation 1
67-63-0	propane-2-ol	888 mg/kg p.c. /jour	long terme dermique (systémique)	Facteur d'évaluation 1
97489-15-1	C14-C17-alkyl sulfonate de sodium	5 mg/kg p.c. /jour	long terme dermique (systémique)	Facteur d'évaluation 40
102-71-6	triéthanolamine [2,2',2''-nitrilotriéthanol]	1 mg/m ³	long terme par inhalation (local)	
102-71-6	triéthanolamine [2,2',2''-nitrilotriéthanol]	7.5 mg/kg p.c. /jour	long terme dermique (systémique)	Facteur d'évaluation 50
97489-15-1	C14-C17-alkyl sulfonate de sodium	35 mg/m ³	long terme par inhalation (systémique)	Facteur d'évaluation 10

* **PNEC**

n°CAS	Agent	PNEC Valeur	PNEC type	Remarque
97489-15-1	C14-C17-alkyl sulfonate de sodium	0.06 mg/L	eaux, eau douce	Facteur d'évaluation 10
97489-15-1	C14-C17-alkyl sulfonate de sodium	600 mg/L	station d'épuration (STP)	Facteur d'évaluation 1
102-71-6	triéthanolamine [2,2',2''-nitrilotriéthanol]	0.32 mg/L	eaux, eau douce	Facteur d'évaluation 50
102-71-6	triéthanolamine [2,2',2''-nitrilotriéthanol]	10 mg/L	station d'épuration (STP)	Facteur d'évaluation 100

8.2 Contrôle de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

lunettes assurant une protection complète des yeux

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Mesures techniques pour éviter l'exposition

Évitez la pénétration dans la terre/le sous-sol.
Ne pas rejeter dans les eaux superficielles.

Indications diverses

Valeurs limites d'exposition professionnelle pour Alcool isopropylique.
Valeurs limites d'exposition professionnelle pour triéthanolamine.

* RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique
liquide

Couleur
jaunâtre

Odeur
douce

Données de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Seuil olfactif:			propane-2-ol: 2,5 - 490 mg/m ³ (1 - 196 ppm).
Point de fusion/point de congélation	Plage de solidification < -5 °C		



Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 65 (EC 65)

Date d'édition 16.09.2022
Date d'exécution 08.09.2022
Version 3.0 (fr)
remplace la version de 13.05.2020 (2.9)

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	> 100 °C		
inflammabilité	solide		non applicable
inflammabilité	gazeux		non applicable
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Limite supérieure d'explosivité env. 12 Vol-%		Valeur pour propane-2-ol.
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Limite inférieure d'explosivité 2 Vol-%		Valeur pour propane-2-ol.
Point éclair	59 °C	DIN EN ISO 13736	N'entretient pas la combustion.
Température d'auto-inflammabilité	324 °C		Valeur pour triéthanolamine.
Température de décomposition	≥ 100 °C		
pH	dans l'état fourni env. 7 (20°C)		
Viscosité			non déterminé
solubilité(s)	Solubilité dans l'eau		miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	0.24		Valeur pour C14-C17-alkyl sulfonate de sodium.
Pression de vapeur	23- 42 hPa (20°C)		
Densité et densité relative	1.04 g/cm ³		
Densité de vapeur relative	2.07		Valeur pour propane-2-ol.
caractéristiques des particules			non applicable (liquide).

* **9.2 Autres informations**

* **Informations sur les classes de danger physique**

* **Explosifs**

* **Estimation/classification**

Le mélange ne contient pas de substances explosibles (CLP I 2.1.4.3 a).
CLP I 2.1.4.3 a: La méthode de classification ne s'applique pas car il n'y a pas, dans la molécule, de groupes chimiques associés à des propriétés explosives.

* **gaz inflammables**

* **Estimation/classification**
non applicable (liquide).

* **Aérosols**

* **Estimation/classification**
non signifiante - aucun aérosol.
Les critères de classification pour la classe de danger ne sont pas conformes à la définition.

* **Gaz comburant**

* **Estimation/classification**
non applicable (liquide).

* **gaz sous pression**

* **Estimation/classification**
non applicable (liquide - aucun gaz dissous).



elma clean 65 (EC 65)

Date d'édition 16.09.2022
Date d'exécution 08.09.2022
Version 3.0 (fr)
remplace la version de 13.05.2020 (2.9)

* **liquides inflammables**

* **Estimation/classification**

Le point d'éclair est > 35 °C, n'entretient pas la combustion.
Le mélange n'est pas classé comme liquides inflammables.

* **solides inflammables**

* **Estimation/classification**

non applicable (liquide).

* **Matières et mélanges auto-réactifs**

* **Estimation/classification**

Le mélange ne contient pas de substances autoréactifs (CLP I 2.8.4.2 a).
CLP I 2.8.4.2 a: Il n'y a pas, dans la molécule, de groupes chimiques associés à des propriétés explosives ou autoréactives.

* **Liquides pyrophoriques**

* **Estimation/classification**

Le mélange ne contient pas de substances pyrophoriques - non spontanément inflammable (CLP I 2.9.4.1).
CLP I 2.9.4.1: Il n'y a pas lieu d'appliquer la procédure de classification pour les liquides pyrophoriques lorsque l'expérience acquise dans la fabrication ou l'utilisation d'une substance ou d'un mélange montre que celle-ci/celui-ci ne s'enflamme pas spontanément au contact de l'air à température normale, c'est-à-dire que la substance demeure notoirement stable à température ambiante pendant une durée prolongée (plusieurs jours).

* **Matières solides pyrophoriques**

* **Estimation/classification**

non applicable (liquide).

* **matières et mélanges auto-échauffants**

* **Estimation/classification**

Le mélange ne contient pas de substances auto-échauffants.

* **Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables**

* **Estimation/classification**

non significative - ne dégage pas au contact de l'eau des gaz inflammables (CLP I 2.12.4.1).
CLP I 2.12.4.1: Il n'y a pas lieu d'appliquer la procédure de classification pour cette classe: a) si la structure chimique de la substance ou du mélange ne contient pas de métaux ou de métalloïdes; ou b) si l'expérience acquise dans la production ou la manipulation de cette substance ou de ce mélange montre qu'elle/il ne réagit pas avec l'eau, par exemple si la substance est fabriquée avec adjonction d'eau ou lavée à l'eau; ou c) s'il est avéré que la substance ou le mélange est soluble dans l'eau et donne un mélange stable.

* **Liquides comburants**

* **Estimation/classification**

Le mélange ne contient pas de substances comburantes.

* **Matières solides comburantes**

* **Estimation/classification**

non applicable (liquide).

* **Peroxydes organiques**

* **Estimation/classification**

Le mélange ne contient pas de peroxydes organiques.

* **Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux**

Caractéristiques en matière de sécurité

	Valeur	Méthode, Résultat	Source, Remarque
Taux de corrosion (mm aluminium/année)	< 6.25 mm/a	Jugement d'experts et éléments de preuve.	
Taux de corrosion (mm acier/année)	< 6.25 mm/a	Jugement d'experts et éléments de preuve.	



elma clean 65 (EC 65)

Date d'édition 16.09.2022
Date d'exécution 08.09.2022
Version 3.0 (fr)
remplace la version de 13.05.2020 (2.9)

* **Estimation/classification**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* **Explosibles désensibilisés**

* **Estimation/classification**
Le mélange ne contient pas de substances explosibles désensibilisés.

Autres caractéristiques de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Taux d'évaporation			eau: 0,36 (ASTM D3539).
Taux d'évaporation			propane-2-ol: 1,5 (ASTM D3539) / 11 (DIN 53170) .
Teneur en solvant	< 5 %		
Propriétés explosives			aucune
Propriétés comburantes			aucune

* **Autres informations**
Aucune autre information significative disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable à la température ambiante.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions avec les acides concentrés et les alcalis au-dessus de 50 °C.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur et rayonnement direct du soleil.

10.5 Matières incompatibles

Réactions avec les acides concentrés et les alcalis au-dessus de 50 °C.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

* **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Données d'animaux

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité orale aiguë	4380 mg/kg	ATE: Estimation de la toxicité aiguë	La toxicité aiguë par ingestion correspond à la catégorie 5 du SGH.
	n°CAS69011-36-5 isotridecanol, éthoxylé 500 mg/kg	ATE: Estimation de la toxicité aiguë	



Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 65 (EC 65)

Date d'édition 16.09.2022
Date d'exécution 08.09.2022
Version 3.0 (fr)
remplace la version de 13.05.2020 (2.9)

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
	n°CAS68920-66-1 PEG- ether d'alcool de graisse DL50: 1920 mg/kg Espèce Rat		
	n°CAS97489-15-1 C14- C17-alkyl sulfonate de sodium DL50: env. 1250 mg/kg Espèce Rat		
Toxicité dermique aiguë	> 5000 mg/kg	ATE: Estimation de la toxicité aiguë	
Toxicité inhalatrice aiguë	Toxicité inhalatrice aiguë (vapeur) > 50 mg/L	ATE: Estimation de la toxicité aiguë	
	n°CAS67-63-0 propane-2-ol Toxicité inhalatrice aiguë (vapeur) CL50: 72.6 mg/L Espèce Rat Temps d'exposition 4 h		

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Méthode	Source, Remarque
Moyennement irritant	Méthode de calcul.	

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Méthode	Source, Remarque
Risque de lésions oculaires graves.	Règle d'extrapolation «Mélanges essentiellement similaires».	

* **Sensibilisation respiratoire**

* **Estimation/classification**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Dose / Concentration	Méthode	Source, Remarque
Le mélange n'est pas classé comme sensibilisant cutané.		Méthode de calcul.	

* **Mutagénicité sur les cellules germinales**

* **Estimation/classification**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* **Cancerogénité**

* **Estimation/classification**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* **Toxicité pour la reproduction**

* **Estimation/classification**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



elma clean 65 (EC 65)

Date d'édition 16.09.2022
Date d'exécution 08.09.2022
Version 3.0 (fr)
remplace la version de 13.05.2020 (2.9)

* **Evaluation résumée des propriétés CMR**

Le mélange n'est pas classé comme mutagène / n'est pas classé comme cancérigène / n'est pas classé comme toxique pour la reproduction.

* **Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique**

* **STOT SE 1 et 2**

* **Estimation/classification**

Le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible (exposition unique).
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* **STOT SE 3**

* **Irritation des voix respiratoires**

* **Estimation/classification**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* **Effet narcotique**

* **Estimation/classification**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* **Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée**

* **Estimation/classification**

Le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible (exposition répétée).
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* **Danger par aspiration**

* **Estimation/classification**

Le mélange n'est pas classé comme dangereux par aspiration.
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Propriétés perturbant le système endocrinien			Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

* **Autres informations**

Exerce un effet dégraissant sur la peau.

* **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

* **12.1 Toxicité**

Toxicité aquatique

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson	CL50: 6.3 mg/L	calculé.	
	n°CAS68920-66-1 PEG-ether d'alcool de graisse CL50: 1.26 mg/L		
	n°CAS97489-15-1 C14-C17-alkyl sulfonate de sodium CL50: 2.8 mg/L		



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 65 (EC 65)

Date d'édition 16.09.2022
Date d'exécution 08.09.2022
Version 3.0 (fr)
remplace la version de 13.05.2020 (2.9)

	Dose efficace	Méthode, Évaluation	Source, Remarque
Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons	n°CAS97489-15-1 C14-C17-alkyl sulfonate de sodium NOEC 0.85 mg/L Espèce Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) Durée du test 28 d	OCDE 204	
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés	EC50 10.1 mg/L	calculé.	
	n°CAS68920-66-1 PEG-ether d'alcool de graisse EC50 2.5 mg/L		
	n°CAS97489-15-1 C14-C17-alkyl sulfonate de sodium EC50 9.2 mg/L Espèce Daphnia magna (puce d'eau géante) Durée du test 48 h	OCDE 202	
Toxicité chronique (à long terme) pour les invertébrés aquatiques	n°CAS97489-15-1 C14-C17-alkyl sulfonate de sodium NOEC 0.36 mg/L Espèce Daphnia magna (puce d'eau géante) Durée du test 22 d		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries	EC50 10.3 mg/L	calculé.	
	n°CAS68920-66-1 PEG-ether d'alcool de graisse EC50 2.3 mg/L		
	n°CAS97489-15-1 C14-C17-alkyl sulfonate de sodium EC50 62.1 mg/L Espèce Scenedesmus subspicatus Durée du test 72 h		
Toxicité aquatique chronique (à long terme) pour les algues et cyanobactéries	n°CAS68920-66-1 PEG-ether d'alcool de graisse EC10: 0.33 mg/L		
Toxicité sur autres organismes aquatiques	non déterminé		
Toxicité sur les microorganismes	non déterminé		

* **Estimation/classification**

Toxique pour les organismes aquatiques.

12.2 Persistance et dégradabilité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Biodégradation	Taux de décomposition > 85 %	calculé.	diminution du COD Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).
Biodégradation	Taux de décomposition 96 % Durée du test 19 d	OCDE 301E/ EEC 92/69/V, C.4-B	n°CAS102-71-6 triéthanolamine [2,2',2''-nitrilotriéthanol]
Biodégradation	Taux de décomposition > 60 % Durée du test 28 d	OCDE 301B/ ISO 9439/ EEC 92/69/V, C.4-C	n°CAS69011-36-5 isotrédécaneol, éthoxylé



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 65 (EC 65)

Date d'édition 16.09.2022
Date d'exécution 08.09.2022
Version 3.0 (fr)
remplace la version de 13.05.2020 (2.9)

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Biodégradation	Taux de décomposition 95 % Durée du test 21 d	OCDE 301E/ EEC 92/69/V, C.4-B	n°CAS67-63-0 propane-2-ol
Biodégradation	Taux de décomposition 100 % Durée du test 28 d	OCDE 301D/ EEC 92/69/V, C.4-E	n°CAS68920-66-1 PEG-ether d'alcool de graisse
Biodégradation	Taux de décomposition 89 % Durée du test 28 d	OCDE 301E/ EEC 92/69/V, C.4-B	n°CAS97489-15-1 C14-C17-alkyl sulfonate de sodium
Biodégradation	Taux de décomposition 78 % Durée du test 28 d	OCDE 301B/ ISO 9439/ EEC 92/69/V, C.4-C	n°CAS97489-15-1 C14-C17-alkyl sulfonate de sodium

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Estimation/classification

propane-2-ol: L'accumulation dans les organismes n'est pas prévue (log Kow: 0,05).

isotridecanol, éthoxylé: La bioaccumulation est improbable.

C14-C17-alkyl sulfonate de sodium: L'accumulation dans les organismes n'est pas prévue (log Kow: 0,24).

PEG-ether d'alcool de graisse: non disponible.

triéthanolamine: L'accumulation dans les organismes n'est pas prévue (BCF: <0,4).

12.4 Mobilité dans le sol

Estimation/classification

propane-2-ol: Se dissout dans l'eau. Très mobile dans le sol.

isotridecanol, éthoxylé: Koc: >5000, immobile, forte adsorption sur le sol.

C14-C17-alkyl sulfonate de sodium: Adsorption modérée sur le sol.

PEG-ether d'alcool de graisse: non disponible.

triéthanolamine: L'adsorption sur le sol n'est pas prévue (Koc: 10).

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

D'après la recette le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Propriétés perturbant le système endocrinien			Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7 Autres effets nocifs

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Potentiel de dégradation de l'ozone (ODP):			Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres informations écotoxicologiques

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Demande chimique en oxygène (DCO)	env. 620 mg O2/g	calculé.	
AOX			D'après la recette le produit ne contient pas d'halogènes liés organiquement.



elma clean 65 (EC 65)

Date d'édition 16.09.2022
Date d'exécution 08.09.2022
Version 3.0 (fr)
remplace la version de 13.05.2020 (2.9)

Informations complémentaires

Les agents de surface dans notre produit sont biodégradables selon l'annexe III du Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents.

Danger aigu pour le milieu aquatique: Aquatic Acute 2 H401: Toxique pour les organismes aquatiques.

Le mélange n'est pas classé comme dangereux chronique pour le milieu aquatique.

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

Aucune autre information significative disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit	Désignation des déchets
200129 *	détergents contenant des substances dangereuses

Élimination appropriée / Produit

Ne pas éliminer avec des déchets domestiques.

Peut être rejeté à l'égout, compte tenu des règlements administratifs en vigueur.

Élimination appropriée / Emballage

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	-	-	-
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
14.4 Groupe d'emballage	-	-	-
14.5 Dangers pour l'environnement	Non	Non	Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

aucune

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

négligeable

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Remarque

Non classifié pour cette voie de transport.

Transport maritime (IMDG)

Remarque

No hazardous material as defined by the prescriptions.

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Remarque

No hazardous material as defined by the prescriptions.



Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 65 (EC 65)

Date d'édition 16.09.2022
Date d'exécution 08.09.2022
Version 3.0 (fr)
remplace la version de 13.05.2020 (2.9)

*** RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**

*** 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

*** Réglementations EU**

Autorisations
négligeable

Limites d'utilisation

Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Annexe XVII No 3 + 40 - non signifiante s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

*** Notice explicative sur la limite d'occupation**

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

autres réglementations (UE)

À observer:

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents
Directive 2012/18/UE, Annexe I: non cité.

Directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles [Industrial Emissions Directive] COV

Teneur en COV, état de livraison ≤ 3 %

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

*** Directives nationales**

Pour ce mélange aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été faite.

*** RUBRIQUE 16: Autres informations**

*** Abréviations et acronymes**

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

ASTM: Société américaine pour les essais des matériaux

ATE: Estimation de la toxicité aiguë

AVV: Ordonnance de transfert de déchets (DE)

DGR: Règlement sur les marchandises dangereuses (IATA)

DIN: Institut allemand de normalisation

DNEL: dose dérivée sans effet

DOC: Carbone organique dissous

EN: Norme européenne

IATA: International Air Transport Association

ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale

IMDG: Marchandises dangereuses dans le transport maritime international

IMO: International Maritime Organization

ISO: L'Organisation internationale de normalisation

JArbSchG: Loi relative à la protection des jeunes au travail (DE)

OECD: Organisation de Coopération et de Développement Économiques

PBT: persistant, bioaccumulable et toxique

PNEC: Concentration prédite sans effet

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

SCL: Specific concentration limit

TI: Instruction technique

TRGS: Règles techniques pour les substances dangereuses

VOC: Composés organiques volatils

vPvB: très persistantes et très bioaccumulables

Références littéraires et sources importantes des données

Mesures propres.

Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>.

Informations de nos fournisseurs.



Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 65 (EC 65)

Date d'édition 16.09.2022
Date d'exécution 08.09.2022
Version 3.0 (fr)
remplace la version de 13.05.2020 (2.9)

Indications diverses

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.
Ces données correspondent au niveau actuel de nos connaissances. Elles ne correspondent pas à une garantie de propriétés de produit sur contrat.

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Indications de changement

* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente